

Question écrite sur les travaux de l'avenue Van Becelaere

J'ai quelques questions concernant l'avancement et la réalisation des travaux sur le troisième tronçon de l'avenue Van Becelaere.

Les voici : Dans quels délais le réaménagement du troisième tronçon de l'avenue peut-être attendu ?

- Les ouvriers affectés au chantier ont réaménagés une descente de poubelle située entre les numéros 11 et 13. Pourriez-vous me dire si cet aménagement est situé sur un terrain public ou un terrain privé ?
- Combien d'emplacements de parking sont prévus dans le nouveau projet ? Ce chiffre est-il en baisse par rapport à la situation initiale ?
- Enfin, prévoyez-vous un dispositif ralentisseur "en chicane" similaire à celui déployé dans le deuxième tronçon ?

D'avance je vous remercie de vos réponses.

Alexandre Dermine

Réponse :

Le délai contractuel est le suivant :

- Délai d'exécution : 6,5 mois, soit 130 JO
- Date de début des travaux : 25 mars 2019

L'aménagement d'une pente pour les conteneurs à déchets a été réalisé par l'entreprise compte tenu de la différence de niveau existante et de l'empiètement sur la voirie, cet aménagement est réalisé sur le terrain privé

Le nombre d'emplacements de parking est réduit par rapport à la situation existante et passe de 68 emplacements à 57 emplacements.

Plusieurs dispositifs destinés à apaiser la circulation sont prévus, d'une part le stationnement est balancé, d'autre part deux coussins berlinois et un plateau sont installés. Il n'y a pas de chicane comme dans le tronçon Tenderie-Arbalète car ici nous sommes dans un sens unique et la voirie est bien moins large.